

M.
Jacques
Caudron
et
Marie
Françoise
Acloque

Le onzième jour de Juin 1737. Je Curé de la paroisse de St. Maurice de Nouvion
ai marié solennellement après les trois bans publiés en cette Eglise et en celle de
Vironchaux suivant le Certificat du S.^r Poultier Curé dudit lieu, et les fiancailles
célébrées, Jacques Caudron âgé de trente ans ou environ fils des défunts Charles
Caudron et de Marie Garbe du Village de Vironchaux d'une part; et Marie
Françoise Acloque âgée de vingt un an ou environ fille de Antoine Acloque
titulaire et de Marguerite Cordier de forest l'abbaye de cette paroisse de Nouvion
d'autre part; en présence de Charles et de Nicolas Caudron frères dudit Jacques
Caudron; de Antoine Acloque et de Marguerite Cordier Père et Mère de la dite
Marie Françoise Acloque, et de François Gomet son beau frère. Et ont les parties
et les témoins susnommés signé ce présent acte avec nous, et fait leurs marques

en jour, mois et an que dessus
 Jacques Caudron
 Nicolas Caudron
 Charles Caudron
 Antoine Acloque
 Marguerite Cordier
 François Gomet